

L'AGRICULTURE FAMILIALE, UNE SOLUTION D'AVENIR



Point d'orgue en France de l'Année internationale de l'agriculture familiale, le Sommet international des jeunes agriculteurs a réuni plus de soixante jeunes issus d'organisations internationales. Quarante-huit pays étaient représentés. L'occasion de débattre et de ratifier le Manifeste international des jeunes agriculteurs.

« Il n'y a pas d'avenir pour l'agriculture sans jeunes agriculteurs autour de la table », a déclaré Mattéo Bartolini, président du Ceja. « Seule l'agriculture familiale apporte des solutions durables », a déclaré Gérard Renouard, président d'Afdi. Le ton du Sommet international des jeunes agriculteurs était donné : les jeunes et l'agriculture familiale sont l'avenir de l'agriculture. Encore faut-il que son développement ne soit pas freiné par des barrières – communes à tous les pays – comme l'accès au foncier agricole, au crédit ou encore à la formation. Une réalité qui n'épargne pas les pays occidentaux. « C'est difficile d'obtenir un crédit pour reprendre une exploitation. Les prêts jeunes agriculteurs sont insuffisants (5 000 \$, NDLR), a relaté Eric Hoese, éleveur laitier dans le Minnesota. Du coup, les fermes vont de plus en plus à l'agrandissement. » Or, « un État responsable vis-à-vis de son foncier agricole, c'est celui qui en facilite la préservation et l'accès aux agriculteurs », a rappelé Thomas Diemer, président de JA. Une protection et un accès assurés en France par les Safer. Le Manifeste international des jeunes agriculteurs appelle à lever ces freins (voir encadré détaillant les demandes des jeunes agriculteurs).

2 % des exploitations dans le monde sont motorisées.

DONNER DES MOYENS

Dans ces conditions, comment reconnaître le métier d'agriculteur et faciliter l'installation ? Jean-Michel Sourrisseau du Cirad a énoncé quelques pistes : restaurer et consolider l'autonomie des agriculteurs, reconnaître toutes les fonctions de

l'agriculture, prendre en compte toute la diversité de l'agriculture et renforcer la gouvernance foncière. Et ce, dans un contexte, où comme l'a souligné le Québécois, Alex Berthiaume, membre du conseil exécutif de La relève agricole, le nombre d'agriculteurs diminuant, les pouvoirs publics les écoutent moins, ce qui n'empêche pas les jeunes de faire leur révolution agricole, comme au Kenya. Selon Hilda Nkirote-Riungi, agricultrice kényane, les jeunes agriculteurs commencent à faire de l'agrobusiness et abandonnent l'agriculture

vivrière. L'État accompagnant le mouvement. Il a par exemple mis en place un fonds pour la jeunesse qui fait la promotion de l'entrepreneuriat, y compris agricole. Une nécessité dans un pays où les taux de crédit peuvent atteindre 16 %. Des soutiens financiers

qui passent également par des organismes supranationaux comme le Fonds international de développement agricole (Fida) ou la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Des freins qui ne les empêchent pas d'être fiers et heureux de leur métier à l'instar de Jonjon Sarmiento, exploitant philippin, qui a repris l'exploitation familiale et prône le développement et la promotion de la formation agricole, la création d'une association regroupant les jeunes exploitants, la rédaction d'une charte des jeunes agriculteurs et l'inscription dans la loi de son pays de l'importance de l'agriculture et de sa planification. Même constat en Indo-

2014 - BORDEAUX

nésie, où seules 12 % des terres sont détenues par des jeunes agriculteurs. Un pays où note Muhammad Kay Pasa, « *le gouvernement doit soutenir les jeunes, leur fournir des droits, l'accès aux connaissances, à la formation, au capital, aux technologies* ». Surtout, dans des nations où, comme en ont témoigné le tunisien Anais Sendi, le néo-zélandais James Booker et le malien Ibrahim Sidibe, « *l'agriculture est la colonne vertébrale de l'économie* ».

TOURNÉS VERS L'AVENIR

« *Travaillons ensemble en faveur de l'agriculture familiale et de l'avenir des jeunes* », les a enjoint José Antonio Osaba, coordinateur du Forum rural mondial. Les jeunes présents se sont



d'ailleurs prononcés pour que le dialogue perdure. Reste à trouver le bon format. Le ministre français qui conclut la journée d'échanges espère, quant à lui, que la Turquie mettra l'agriculture à l'agenda du G20. « *Il faut que nous continuions à avoir une réelle visibilité mondiale* », a conclu Thomas Diemer.

QUE DIT LE MANIFESTE INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS ?

- ✓ La reconnaissance du métier d'agriculteur dans les législations nationales et par l'Organisation internationale du travail, de son rôle dans l'entretien du paysage et la conservation des espaces naturels ;
 - ✓ La reconnaissance du rôle de l'agriculture dans la lutte contre la faim et la pauvreté ; Le droit à l'organisation économique et syndical des producteurs ;
 - ✓ Le soutien à la création de coop' de jeunes agriculteurs ou de sections jeunes dans des coop' ;
 - ✓ Le soutien à des initiatives collectives porteuses de retour de valeur ajoutée sur les exploitations ;
 - ✓ La création d'un mécanisme de représentation des agriculteurs au sein du Comité de sécurité alimentaire de la FAO et aussi,
- au sein du Forum de réaction rapide et du système d'information sur les marchés agricoles ;
- ✓ La réactivation des réunions ministérielles agricoles au sein du G20 et la constitution d'un groupe de réflexion composé de représentants d'organisations agricoles (F20) ;
 - ✓ L'alimentation n'étant pas une production comme les autres, les jeunes agriculteurs internationaux s'engagent à mener une réflexion internationale sur les modèles d'échanges commerciaux internationaux ;
 - ✓ L'installation des jeunes comme priorité dans chaque pays via la promotion du métier, la formation initiale et continue, un accompagnement alliant conseil, appuis technique et financier, l'accès aux moyens de production, aux marchés, aux financements ;

Les agriculteurs familiaux représentent 40 % de la population active mondiale.

- ✓ La garantie de la liberté syndicale ;
- ✓ Le soutien à la coopération intergénérationnelle pour faciliter le RGA, au développement des banques agricoles et dispositifs de mutualisation, la mise en oeuvre de crédits à taux préférentiels ;
- ✓ Des politiques nationales et internationales concentrant leurs efforts vers des mesures d'adaptation au réchauffement climatique ;
- ✓ La préservation du foncier face à l'étalement urbain ;
- ✓ La modernisation de l'espace rural pour freiner l'exode ;
- ✓ Le développement des synergies entre politiques sociales, économiques et agricoles en faveur de politiques alimentaires cohérentes entre villes et campagnes.

